



**Instructions de montage et de maintenance
pour portes battantes pour cage d'ascenseur DT3X**

Modèle de porte :

DT 37/1 (1 vantail, porte à ouverture latérale)
DT 37/2 (2 vantaux, porte à ouverture centrale)
DT 38/2 (2 vantaux, porte à ouverture centrale)
DT 38/3 (3 vantaux, porte à ouverture centrale)
DT 38/4 (4 vantaux, porte à ouverture centrale)
DT 39/1 (1 vantail, porte à ouverture latérale)
DT 39/2 (2 vantaux, porte à ouverture centrale)
DT 39/3 (3 vantaux, porte à ouverture centrale)
DT 39/4 (4 vantaux, porte à ouverture centrale)



Table des matières

Page

1) Introduction	3
1.1) En général.....	3
2) Consignes de sécurité	4
2.1) Consignes de sécurité générales.....	4
2.2) Consignes de sécurité pour le montage.....	4
2.3) Consignes de sécurité pour la maintenance.....	4
3) Garantie et recours en garantie	5
3.1) Utilisation conforme à l'usage prévu.....	5
3.2) Recours en garantie.....	5
4) Couple de serrage des vis et écrous	5
5) Outils	6
6) Matériaux utilisés	6
7) Élimination (démontage)	6
8) Emballage, transport et stockage	6
8.1) Emballage de la porte battante.....	6
8.2) Transport de la porte battante.....	6
8.3) Entreposage de la porte battante.....	7
9) Classification des types de porte (aperçu succinct)	8
10) Montage de la porte palière DT3X (reproduit pour DT 39/2)	11
10.1) Cage en béton (montage dans une niche).....	11
11) Suggestions / matériaux de fixation	15
11.1) Dispositions de prévention des incendies EN 81-58	15
11.2) Domaine d'application des différents matériaux et cornières de fixation	16
11.3) Cornières et matériaux de fixation en général	17
11.4) Exemples d'application de matériaux de fixation (croquis)	18
12) Fermeture à clapet DT 38 (sécurité de pression de porte)	19
12.1) Fermeture à clapet (sans cache côté cage)	19
12.2) Déroulement fonctionnel de la fermeture à clapet	20
12.3) Déroulement fonctionnel du levier de contrôle	21
13) Raccordements électriques	22
14) Tableau de maintenance pour DT3X	24
15) Recherche de l'origine des pannes / remèdes	26
16) Normes et spécifications	27
16.1) Normes harmonisées	27
16.2) Normes nationales (spécifications)	27
16.3) Certificats d'agrément européen	27
16.4) Déclarations du fabricant	27
17) Autres informations techniques / instructions de montage	28



1) Introduction

1.1) En général

Les portes palières répondent aux exigences de la norme EN 81-20/50). La réalisation d'autres versions, par exemple conformes à la norme EN 81-58, est possible sur demande.

Le chambranle comprend un linteau, deux montants verticaux et une cornière de seuil. Le déverrouillage de secours peut être actionné sur la face frontale du linteau ou sur le châssis de fermeture. Suivant la taille de la porte, le chambranle est fourni en l'état prémonté ou désassemblé. Toutes les portes sont contrôlées en l'état complètement assemblé et prétréglé. Pour des raisons de poids, les vantaux correspondant à certaines tailles de porte sont fournis séparément ou pour un montage final à prévoir sur site par le client.

La fermeture et le verrouillage des vantaux s'effectuent via des goujons de verrouillage ou le clapet.

Des cornières de fixation spéciales servent à ancrer la porte dans la cage, pour ce faire, la porte est reliée par des vis au linteau, aux montants verticaux et au seuil, ou emmurée. Il convient de choisir des moyens et des mesures de fixation et de sécurité appropriées suivant la descriptif technique et les exigences sur site, et de les respecter, voir chapitre 11) Suggestions / matériaux de fixation.

Selon la commande, les pièces de tôlerie sont apprêtées pour l'application d'une peinture de finition par le client, peintes par poudrage (vernies) ou composées d'acier inoxydable.

La pose (montage initial) des portes battantes est décrite dans le chapitre 10) Montage de la porte palière DT3X (reproduit pour DT 39/2).

Les différentes conditions préalables et caractéristiques susceptibles de se présenter sur le chantier ne sont pas abordées. Nous recommandons d'aménager une dénivellation au sol devant les portes battantes pour cage d'ascenseur. Les portes conviennent comme portes extérieures si le client protège les portes palières par un auvent correspondant, un porche ou d'autres mesures de construction.

Les illustrations de ces instructions de montage sont schématiques et s'entendent comme instructions générales relatives aux différentes étapes de travail. Les détails, cotes exactes et informations complémentaires figurent aux documents joints à la commande ou dans le chapitre 17) Autres ...

Les travaux et ajustements qui dépassent le cadre décrit dans les présentes instructions peuvent annuler le contrôle d'homologation européen (effectué par l'organisme de contrôle et de normalisation allemand = TÜV). Voir chapitre 3) Garantie et recours en garantie

Le montage des portes palières dans la cage doit se faire de manière perpendiculaire, horizontale et à faces planes et parallèles au moyen de cornières de fixation.

Les surfaces de contact pour le cadre de châssis doivent être verticales et planes. Il incombe au client de prévoir d'éventuelles corrections le cas échéant.

Une surface plane est requise pour le prémontage des portes palières. La surface en question devrait se trouver, de préférence, à proximité immédiate de l'ouverture de la porte palière concernée.

Une préparation minutieuse du travail et un travail consciencieux permettent d'éviter les travaux de réglage ou les dysfonctionnements.

Le client est tenu de prévoir un butoir d'arrêt capable de limiter la course d'ouverture des vantaux, de respecter les conditions locales et de protéger le vantail ou le chambranle contre les dommages.

Les portes (catégorie de protection IP20 / IP40 / IP 51 / IP 54) sont utilisables dans les températures ambiantes suivantes : Série DT 38/X : -20 °C à +40 °C / Série DT 37/X / DT 39/X : -10 °C à +40 °C
Exécution spéciale (verrouillage Kronenberg jusqu'à -20 °C) possible sur demande.

MEILLER Aufzugtüren GmbH • Ambossstrasse 4 • D-80997 Munich

Téléphone 00 49 (0) 89 / 14 87 - 0 • Télifax 00 49 (0) 89 / 14 87 - 15 66 • www.meiller-aufzugtueren.de

Sous réserve de modifications techniques.

2) Consignes de sécurité

2.1) Consignes de sécurité générales



- Il convient toujours de respecter les directives générales de prévention des accidents (UVV) dans le domaine de la construction.
- Respecter les règles de sécurité pertinentes pour la manipulation des systèmes d'ascenseur.
- Les personnes chargées du montage doivent porter un équipement de protection individuelle.

Les personnes qualifiées dans l'esprit de ces instructions sont des personnes familiarisées avec la mise en place, le montage, la mise en service et le fonctionnement du produit et disposant de qualifications correspondantes aux activités qu'elles exercent.

2.2) Consignes de sécurité pour le montage



Risque de chute !

Pendant le montage, toutes les portes palières et les ouvertures de portes palières doivent être protégées par des moyens appropriés, tels des barrières et panneaux de signalisation, de manière à exclure toute ouverture ou tout passage par des personnes non chargées du montage.

Veiller à ce qu'aucune personne ou aucun animal ne puisse tomber dans la cage. Une mise en service de l'ascenseur et des portes n'est autorisée qu'après réception par l'organisme officiel prévu à cet effet.



Risque d'accident !

Pendant toute la durée du montage, la cabine d'ascenseur doit être protégée contre toute mise en service non autorisée par des personnes non concernées par le montage.

Veiller également à ce qu'aucun élément de construction ou composant ne puisse se perdre dans la cage ou tomber.

Il faut s'attendre à ce que certaines tailles de vantaux pèsent plus de 200 kg.



Risque d'incendie !

Les travaux de soudure et de meulage présentent toujours un risque d'incendie.

2.3) Consignes de sécurité pour la maintenance



Risque d'accident !

Pendant toute la durée des travaux, la cabine d'ascenseur doit être protégée contre toute mise en service non autorisée par des personnes non concernées par la maintenance.

Veiller également à ce qu'aucun élément de construction ou composant ne puisse se perdre dans la cage ou tomber.

3) Garantie et recours en garantie

3.1) Utilisation conforme à l'usage prévu

Les portes palières conviennent à une utilisation pour des ascenseurs conformément à certaines parties de la norme EN 81, à la directive concernant les ascenseurs 2014/33/UE et à la directive machine 2006/42/CE. Toute autre utilisation est considérée comme emploi non conforme à l'usage prévu et doit être autorisée, au préalable, par la sté Meiller Aufzugtüren GmbH. L'emploi dans des environnement à risque d'explosion est possible sous condition.

Toutes

- les modifications ou transformations
- l'utilisation de pièces de rechange non originales
- l'exécution de réparations par des entreprises ou des personnes non autorisées par le fabricant, effectuées sans l'autorisation expresse et écrite du fabricant, annulent tout recours en garantie.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages qui

- résultent de l'inobservation des instructions de montage et de maintenance
- sont dus à des défauts techniques sur la cabine d'ascenseur ou à des déformations de la structure pendant l'utilisation
- résultent d'un entretien inapproprié de la cabine d'ascenseur et de ses composants.

3.2) Recours en garantie

Les prescriptions de la législation allemande s'appliquent au délai de garantie. Seules les pièces d'usure forment exception.

4) Couple de serrage des vis et écrous

Le serrage de toutes les vis utilisées pour le montage de nos produits doit se faire dans le respect des couples de serrage du tableau ci-après, sauf indication d'un couple de serrage spécifique applicable à une vis respective.

Vis	Couple de serrage mini Nm	Couple de serrage maxi Nm
M3	0.9	1.1
M4	2.1	2.6
M5	4.1	5.1
M6	7.0	9.0
M8	17.0	21.0
M10	34.0	42.0

Vis de blocage, contre-écrou	Couple de serrage Nm
M5	11.0
M6	19.0
M8	42 / 36 si VA
M10	85.0
M12	130.0

Remarque :  Contrôler l'ajustement correct et à bloc de tous les raccords à vis !

 Il faut remplacer tous les éléments autobloquants desserrés par des éléments équivalents et les marquer avec un vernis de scellement après le montage dans les règles de l'art.



5) Outils

Les outils suivants sont requis pour le montage des portes :

Jeu de clés à fourche (ouverture de 8 à 16) ; kit de clés pour vis à six pans creux (ouverture de 2 à 10) ; burin ; fil à plomb ; niveau à bulle d'air (au moins 1 m de long) ; marteau ; tournevis (à fente et cruciforme) ; clé dynamométrique ; poinçon ; pince multiprise ; maillet en caoutchouc

Remarque : D'autres outils peuvent être nécessaires en fonction de la commande et de l'exécution de la porte.

6) Matériaux utilisés

Acier

Acier spécial V2A, respectivement V4A

Aluminium

Matière plastique (sans amiante)

Sous-couche industrielle (fini de surface brillant, peinte par poudrage, vernie sur demande du client)

Verre

7) Élimination (démontage)

Veiller à une élimination respectueuse de l'environnement (recyclage). Il est interdit de jeter les pièces électrotechniques dans les ordures ménagères. 2002/96/CE (DEEE)

Le démontage de la porte d'ascenseur s'effectue dans l'ordre inverse du montage selon les instructions et doit être confié à des personnes compétentes.

8) Emballage, transport et stockage

8.1) Emballage de la porte battante

Les portes battantes sont conditionnées sur une palette en bois et la taille de l'emballage dépend de la grandeur et du poids de la porte. Les portes peuvent être composées de plusieurs unité d'emballage.

Les accessoires sont emballés séparément dans un carton et fournis en vrac.

Remarque : Le conditionnement de protège pas la marchandise contre l'humidité et la chute de pièces.

Éliminez le matériel d'emballage dans le respect de l'environnement ou réutilisez-le. Les aides spécifiques au transport et les dispositifs de sécurisation du transport restent chez le client.

8.2) Transport de la porte battante

En règle générale, le transport de la porte (caisse, carton avec les accessoires) est confié à un commissionnaire de transport. Les fournitures postérieures sont expédiées via DHL, UPS ou d'autres institutions.



Instructions de montage et de maintenance

pour portes battantes pour cage
d'ascenseur DT3X

M FR 8200 3006 219 n

01/04/2010 / WIL

Modification : 89846
30.11.2022 / WIL

Page 7 sur 29

Il se pourrait que le déchargement sur site doive se faire avec un chariot élévateur à prévoir par le client sur site. L'emploi d'un camion équipé d'une plateforme de levage cause des frais supplémentaires et doit être commandé auprès de la sté Meiller Aufzugtüren GmbH.

À savoir lors de la livraison :



- Vérifier l'intégralité, l'absence d'endommagements et d'autres anomalies des pièces fournies et de leur emballage



- Lors de la constatation de dommages subis pendant le transport, il convient de la documenter immédiatement (croquis, photo, description du sinistre).
Ensuite, veiller à transmettre les documents s'y rapportant immédiatement au commissionnaire de transport et à la sté Meiller Aufzugtüren GmbH.

8.3) Entreposage de la porte battante

L'environnement du lieu d'installation définitif (humidité, température) doit correspondre aux conditions normales conformes aux prescriptions pour les salles des machines, voir chapitre 16) Normes et spécifications.

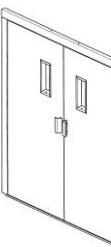
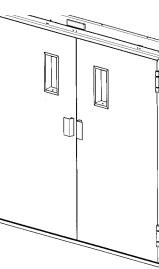
Entreposer la marchandise avec soin dans un endroit protégé à supposer que son montage ne puisse pas se faire immédiatement après la fourniture. Couvrir la marchandise de sorte à éviter la formation d'eau de condensation et la pénétration d'humidité.

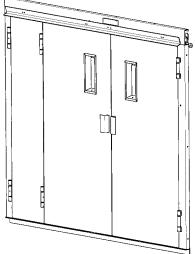
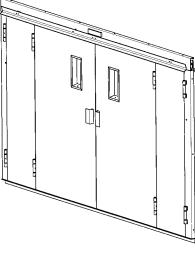
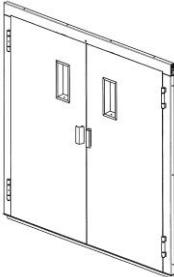
Attention :



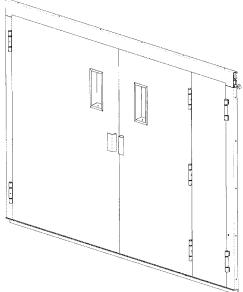
- Il est interdit d'entreposer l'ensemble en pièces détachées en plein air.
- Les pièces avec un fini de surface brillant sont dépourvues d'une protection anticorrosion.
- La sous-couche n'est pas une peinture de finition ;
l'application de la peinture de finition est à prévoir sur site

9) Classification des types de porte (aperçu succinct)

<p>DT 37/1</p> 	<p>1 vantail, porte battante à ouverture latérale avec des pentures cachées, exécution industrielle légère</p> <p>voir documents :</p> <p>TD 8200 3006 220 Fiches techniques DT 37/1</p> <p>Autres documents et informations, voir chapitre 17) Autres</p>
<p>DT 37/1 Bellevue</p> 	<p>1 vantail, porte battante à ouverture latérale avec des pentures cachées, vantail vitré encadré sur toutes les faces</p> <p>voir documents :</p> <p>TD 8200 3006 221 Fiches techniques DT 37/1 Bellevue</p> <p>Autres documents et informations, voir chapitre 17) Autres</p>
<p>DT 37/2</p> 	<p>2 vantaux, porte battante à ouverture centrale avec des pentures cachées, exécution industrielle moyenne</p> <p>voir documents :</p> <p>TD 8200 3006 222 Fiches techniques DT 37/2</p> <p>Autres documents et informations, voir chapitre 17) Autres</p>
<p>DT 38/2</p> 	<p>2 vantaux, porte battante à ouverture centrale avec des pentures extérieures fermeture à clapet, exécution industrielle lourde</p> <p>voir documents :</p> <p>TD 8200 3006 224 Fiches techniques DT 38/2</p> <p>Autres documents et informations, voir chapitre 17) Autres</p>

<p>DT 38/3</p> 	<p>3 vantaux, porte battante à ouverture centrale avec des pentures extérieures, fermeture à clapet, exécution industrielle lourde</p> <p>voir documents :</p> <p>TD 8200 3006 225 Fiches techniques DT 38/3</p> <p>Autres documents et informations, voir chapitre 17) Autres</p>
<p>DT 38/4</p> 	<p>4 vantaux, porte battante à ouverture centrale avec des pentures extérieures, fermeture à clapet, exécution industrielle lourde</p> <p>voir documents :</p> <p>TD 8200 3006 226 Fiches techniques DT 38/4</p> <p>Autres documents et informations, voir chapitre 17) Autres</p>
<p>DT 39/1</p> 	<p>1 vantail, porte battante à ouverture latérale avec des pentures extérieures, exécution industrielle lourde</p> <p>voir documents :</p> <p>TD 8200 3006 318 Fiches techniques DT 39/1</p> <p>Autres documents et informations, voir chapitre 17) Autres</p>
<p>DT 39/2</p> 	<p>2 vantaux, porte battante à ouverture centrale avec des pentures extérieures, exécution industrielle lourde</p> <p>voir documents :</p> <p>TD 8200 3006 223 Fiches techniques DT 39/2</p> <p>Autres documents et informations, voir chapitre 17) Autres</p>

DT 39/3



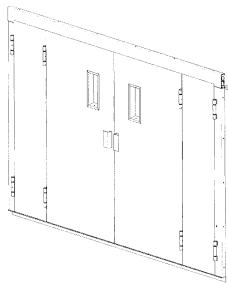
3 vantaux, porte battante à ouverture centrale avec des pentures extérieures, exécution industrielle lourde

voir documents :

TD 8200 3006 302 Fiches techniques DT 39/3

Autres documents et informations, voir chapitre 17) Autres

DT 39/4



4 vantaux, porte battante à ouverture centrale avec des pentures extérieures, exécution industrielle lourde

voir documents :

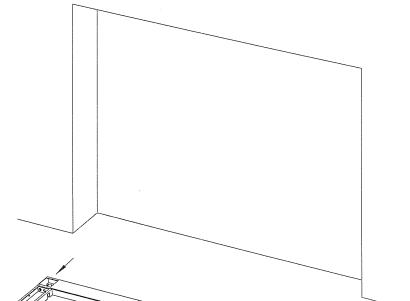
TD 8200 3006 303 Fiches techniques DT 39/3

Autres documents et informations, voir chapitre 17) Autres

10) Montage de la porte palière DT3X (reproduit pour DT 39/2)

10.1) Cage en béton (montage dans une niche)

Figure 1



1. Assembler le cadre et le vantail et relier les vis (pour les portes fournies en l'état désassemblé).
(Figure 1)

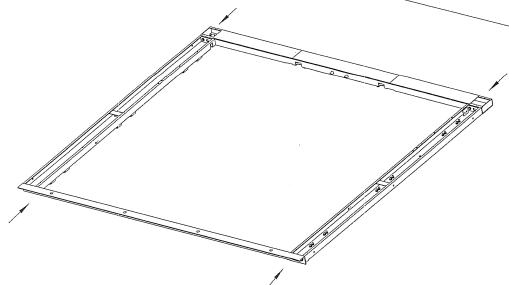


Figure 2

2. Installer la cornière de seuil suivant la ligne de référence avec un niveau à bulle d'air.
(Figure 2)
Immobiliser le seuil de porte avec des cales à la distance prescrite par rapport à la porte de cabine (Figure 3).

Figure 3

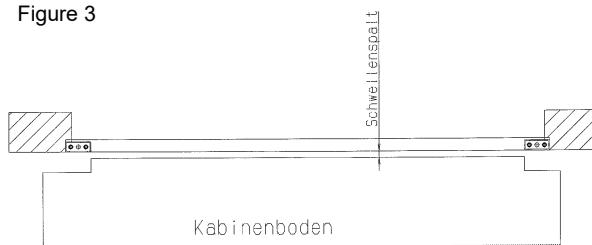
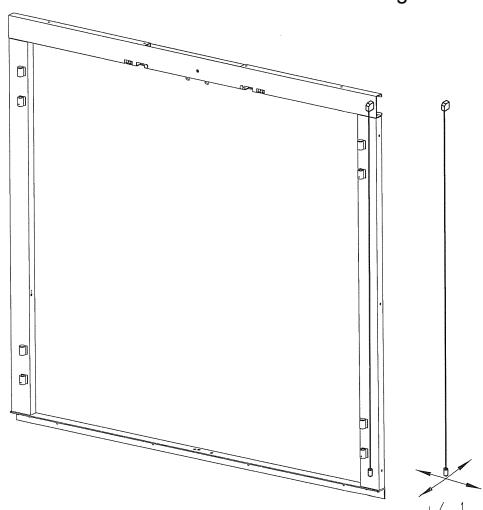


Figure 4



3. Ajuster le cadre avec un fil à plomb et le caler.
(Figure 4)

4. Pour que les portes se superposent symétriquement dans la cage, veiller à ce que la dimension diagonale par rapport aux rails de guidage soit régulière, marge de tolérance de +/- 1 mm.

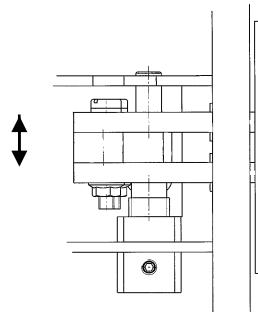
5. **Penture intérieure (DT 37) :**

Accrocher le vantail, introduire les axes de charnière par le bas avec les butées à billes et la pièce support.

Attention : Insérer la pièce support entre la chape et la visser. La rotation de l'axe de charnière vers le haut ou vers le bas permet d'ajuster la hauteur du vantail.

Remarque : Bloquer les axes de charnière avec la vis sans tête M4 contre un desserrage automatique. L'accès à la charnière côté cage doit être garanti ! (Figure 5a)

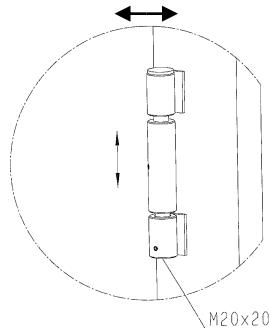
Figure 5a



Penture extérieure (DT 38 et 39) :

Accrocher le vantail et enfoncez les axes de charnière par le haut. Puis chasser la goupille de serrage hélicoïdale afin de l'introduire. La rotation de la vis sans tête M20 vers le haut ou vers le bas permet d'ajuster le vantail en hauteur. Se servir ensuite de la vis sans tête M6 pour bloquer la vis sans tête M20 contre un desserrage automatique. Une exécution vissée des charnières permet un réglage sur le plan latéral (Figure 5b). En ce qui concerne les couples de serrage, voir le point 4) du tableau.

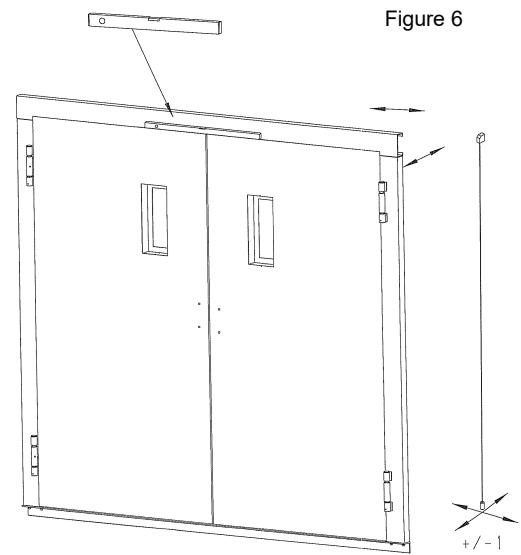
Figure 5b



Remarque : Le vantail peut se déplacer en hauteur si les axes de charnière ne sont pas bloqués. Après le réglage de la porte, les portes à penture extérieure peuvent être sécurisées par le client en les goupillant avec une goupille cannelée (Ø4) qui les empêche de glisser.

6. Fermer les portes et remettre les vantaux à niveau à la même hauteur (Figure 6) ou sur des interstices uniformes, tout en veillant également à l'alignement des vantaux côté cage avec le cadre de châssis.

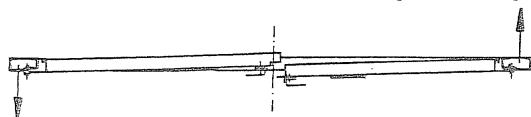
Figure 6



Information d'ordre général :

Veiller à la mise en place de la porte palière de manière perpendiculaire, horizontale et à faces planes et parallèles dans la cage !

Türrahmen ausrichten bis
Türflügel schachtbündig



7. Dans la zone du linteau, caler la porte à droite ou à gauche de sorte que les vantaux se trouvent à la même hauteur.

Attention ! **Avant la fixation du cadre, insérer une plaque en tôle d'une épaisseur de 5 mm entre les vantaux et le linteau dans la zone du pêne et du seuil ! (Figure 7)**
Les interstices verticaux (dormant / vantail ; vantail / vantail) devraient également comporter 5 +/- 1 mm .

Ne pas retirer ces plaques avant d'avoir suffisamment fixé la porte avec toutes les griffes ! Ne pas soumettre le seuil de porte à une charge quelconque avant qu'il ne soit encastré dans le béton !

8. Couler ou encaisser les portes avec les griffes de fixation dans le mur. (Figures 8 et 9)

Figure 8

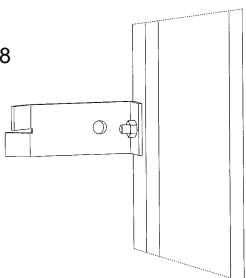
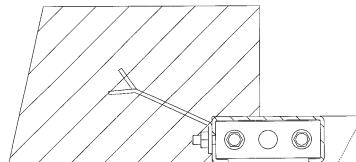
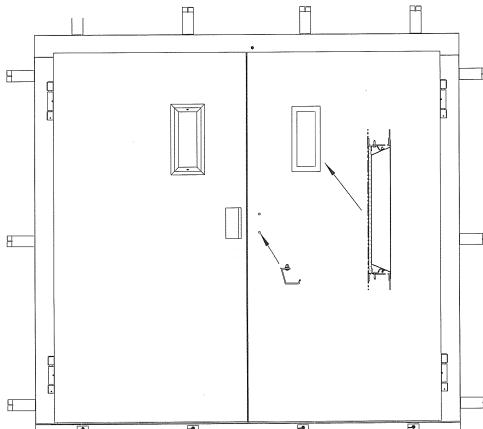


Figure 9



9. Patienter jusqu'au durcissement, puis retirer toutes les cales.

Figure 10



10. La vitre et le châssis de fenêtre sont déjà prémontés.

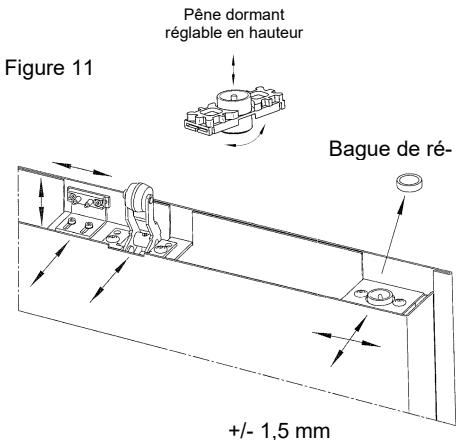
Attention :
Si la porte est exécutée conformément à la norme EN 81-58, la désignation du vitrage (VSG 6 Pyran S + 0,76 + 4) doit être lisible depuis le dégagement.

11. Fixer les poignées coquilles (avec des vis) et les poignées de la porte (avec des vis à tête ronde bombée et collet). (Figure 10)
12. Fixer le support de palier du verrouillage des portes aux boulons filetés prévus à cet effet. Accrocher la barre de traction. Visser le rouleau de verrouillage.
13. Utiliser la bague de réglage (si montée) pour régler le pêne de sorte que le contact du pêne s'enclenche si la porte est fermée. Retirer la bague par la suite. Un ajustement ultérieur du pêne dormant est possible horizontalement dans une plage de +/- 1,5 mm et verticalement (pêne dormant réglable en hauteur). (Figure 11)
14. L'unité de déverrouillage de secours surbaissée de la maison Kronenberg est prémontée dans le châssis. Le raccourcissement du câble Bowden, prémonté dans le linteau, est à prévoir sur site et à diriger vers l'unité de déverrouillage de secours surbaissée avant de le raccorder (Figure 13).

Remarque :

Il incombe au client de bloquer un pêne dormant réglable en hauteur contre toute rotation spontanée sur site (p. ex. avec de la Loctite de qualité détachable)

Figure 11



Contrôle fonctionnel du déverrouillage de secours :

Accès côté dégagement :

Le perçage du déverrouillage de secours dans le châssis (Figure 12) permet de déverrouiller la porte battante pour cage d'ascenseur au moyen d'une clé triangulaire M5 DIN 22417-M5.

Accès côté cage :

Un déverrouillage est possible directement sur l'unité de déverrouillage de secours surbaissée (Figure 13 / Figure 14) en poussant / tirant la porte battante pour cage d'ascenseur.

Figure 12

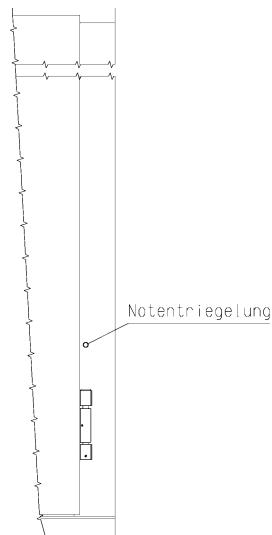


Figure 13

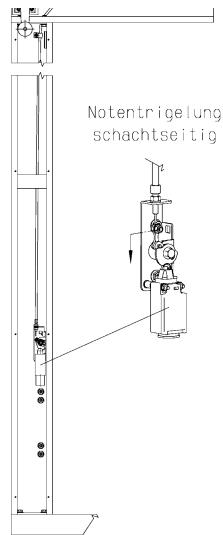
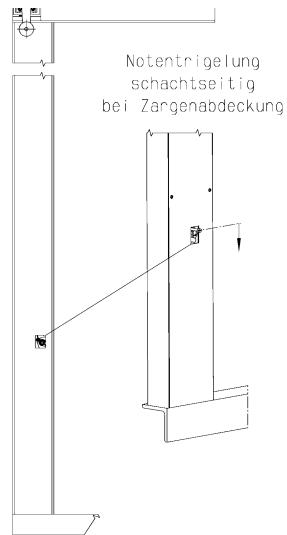


Figure 14



15. Monter les ponts de contact de la porte avec les cornières supports prévues à cet effet et des vis M4 aux vantaux. Le contact peut être réglé par un déplacement horizontal ou par un pont de contact gauche / droite. (Figure 11)

- ⚠ 16.** Après l'achèvement de tous les travaux vérifier l'ajustement correct et à bloc de tous les raccords à vis. Appliquer un vernis de scellement sur les raccords à vis et s'assurer que les scellements sont intacts.

- ⚠ 17.** Avant la première mise en service du système, veiller à éliminer les salissures, poussières et restes de mortier de la porte, du mécanisme de verrouillage, et du contact de porte. Graisser toutes les pièces mobiles et surfaces de glissement (charnières, paillers, clapet, etc.) régulièrement avec un lubrifiant approprié (WD40, HHS Fluid, WGF 130, etc.) en fonction du domaine d'utilisation et de l'application. Le client est tenu de prévoir un butoir d'arrêt capable de limiter la course d'ouverture des vantaux, de respecter les conditions locales et de protéger le vantail ou le chambranle contre les dommages. Nous recommandons également d'aménager une dénivellation au sol devant les portes battantes pour cage d'ascenseur. Si le système est équipé d'un dispositif d'interverrouillage avec un ferme-porte ATS, le client doit prévoir une limitation de l'ouverture à 95° maximum.

11) Suggestions / matériaux de fixation

11.1) Dispositions de prévention des incendies EN 81-58

La fixation de la porte selon la norme EN 81-58 doit être réalisée par analogie à celle de la norme DIN 18090. Nous recommandons les fixations suivantes pour le montage de nos portes d'ascenseur :

- Rails d'ancrage avec des vis d'ancrage ou des chevilles en acier conformes à l'agrément technique général
- Tiges filetées à scellement à queue de carpe selon DIN 529
- Plaques de jonction ancrées d'au moins 6 mm d'épaisseur

- Tirants en acier, section minimale de 160 mm², au moins 4 mm d'épaisseur
- Fixations par vis (directement dans le mur), au moins M12

Remarque :

Autres dispositions à respecter :

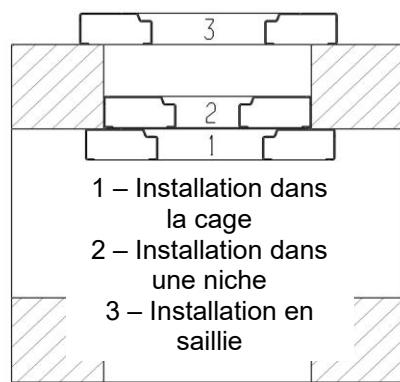
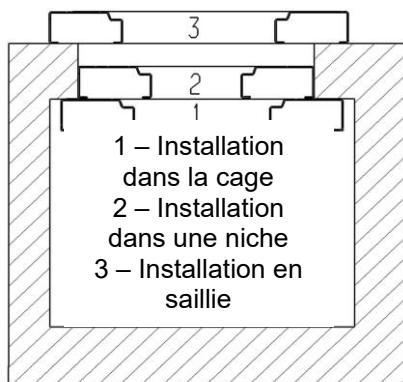


- **Joint d'aboutement** entre le châssis de porte / le linteau / la cornière de seuil et la paroi de la cage à jointoyer intégralement et de manière étanche avec du matériau de construction **se-ion DIN 4102-1** Comportement au feu des matériaux et éléments de construction ; Partie 1 : Matériaux de construction ; Classe A.

11.2) Domaine d'application des différents matériaux et cornières de fixation

Lieu du montage : **Cage en béton**

Cage dans un échafaudage



Matériaux de fixation en fonction du lieu du montage :

Cornière en L (8150 3440 035)	Griffe de mur (8160 3440 018)	Cornière 3D (8160 3440 029)
<p>Remarque : La cornière en L est aussi utilisable comme griffe de mur</p>		<p>Remarque : Chaque point de fixation exige deux cornières !</p>



Variantes de montage dans une cage en béton :

- cornière en L pour l'installation dans la cage
- griffe de mur pour l'installation dans une niche
- cornière en L pour l'installation dans une niche (modification de la cornière à prévoir sur site !)
- moyen de fixation à prévoir sur site pour l'installation en saillie

En outre, les moyens de fixation peuvent être soudés directement sur le cadre de châssis de la porte (par le client) ou être fixés directement sur place sur des matériaux encastrés existants (anciens ancrages muraux, cornières, etc.) (vissés, soudés, etc.)

Remarque :

Les moyens de fixation de portes fixées en conformité avec les dispositions de prévention des incendies doivent répondre à des exigences minimales, voir également chapitre 11.1) Dispositions de prévention des incendies.

Variantes de montage de la cage dans un échafaudage :

- cornière en L pour l'installation dans la cage
- cornière en L pour l'installation dans une niche
- moyen de fixation à prévoir sur site pour l'installation en saillie

En outre, les moyens de fixation peuvent être soudés directement sur le cadre de châssis de la porte (par le client) ou être fixés directement à l'échafaudage existant sur place, pour peu qu'une telle fixation soit autorisée pour des raisons statiques.

11.3) Cornières et matériaux de fixation en général

Attention :

Confier les travaux de soudure uniquement à des personnes qualifiées et autorisées.

Les matériaux de fixation peuvent être modifiés (par le client) en vue de leur utilisation pour l'application et le lieu concerné.

Fixer chaque porte avec un nombre suffisant de matériaux de fixation.

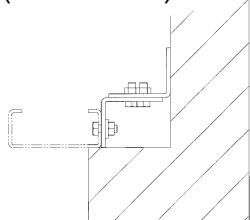
Choisir les matériaux de fixation appropriés à l'utilisation et à l'emplacement, en tenant compte des dispositions de prévention des incendies.

En outre, les moyens de fixation fabriqués par l'utilisateur sont également autorisés s'ils garantissent une résistance suffisante et satisfont aux dispositions de prévention des incendies.

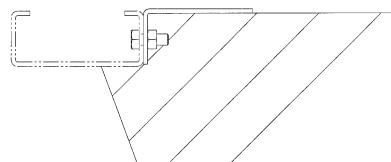
Les matériaux de fixation (tiges filetées à scellement à queue de carpe, etc.) pour le raccordement de la cornière à la maçonnerie sont à la charge du client.

11.4) Exemples d'application de matériaux de fixation (croquis)

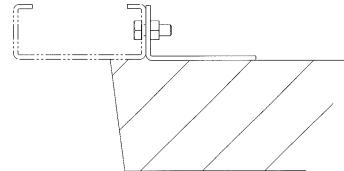
Fixation avec des
rails d'ancrage
(cornière 3D)



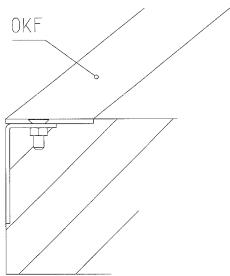
Fixation par cor-
nière en L
(niche)



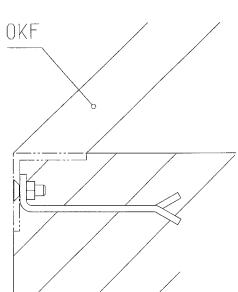
Fixation par cornière en L
(installation dans la cage)



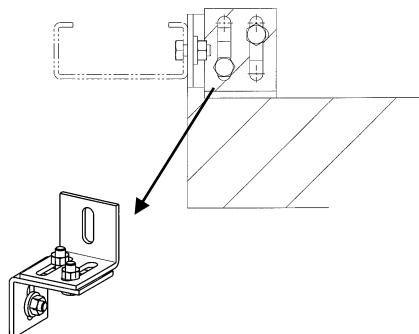
Fixation par cornière en
L (seuil comme traerse)



Fixation par griffe de mur
(installation dans une
niche) ou cornière en L



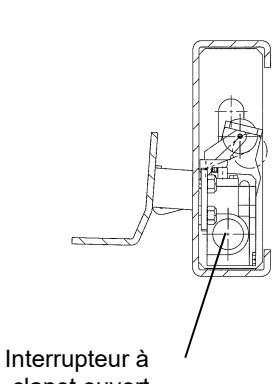
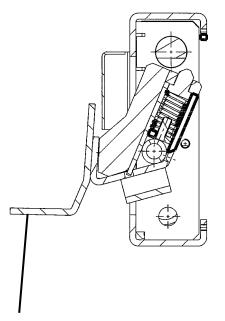
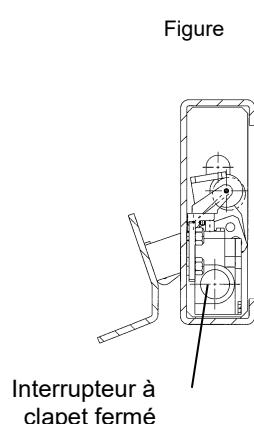
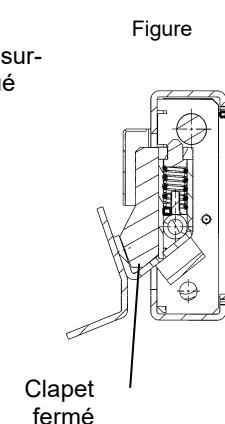
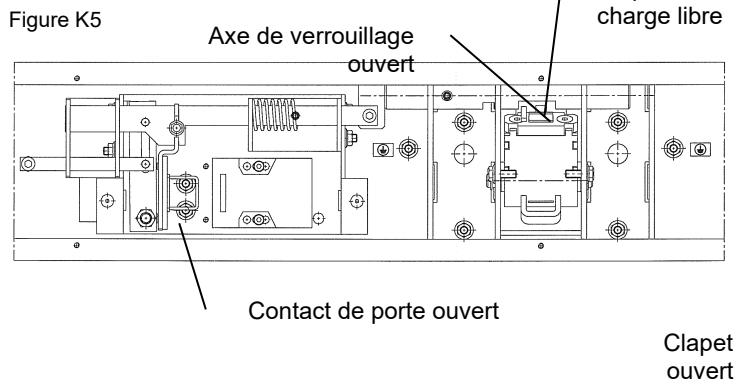
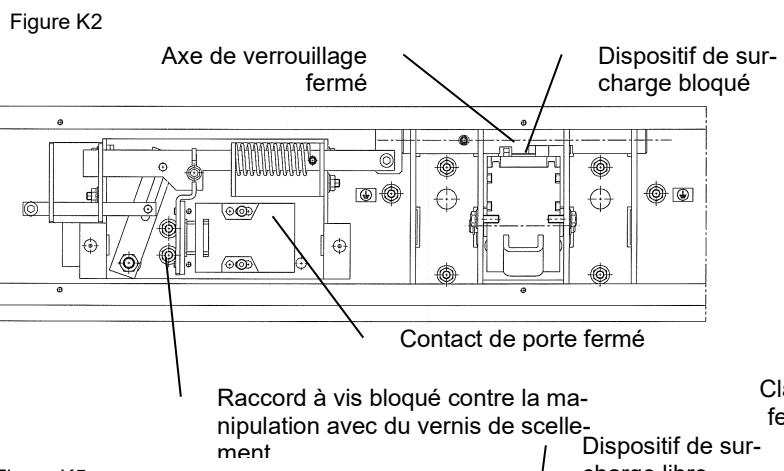
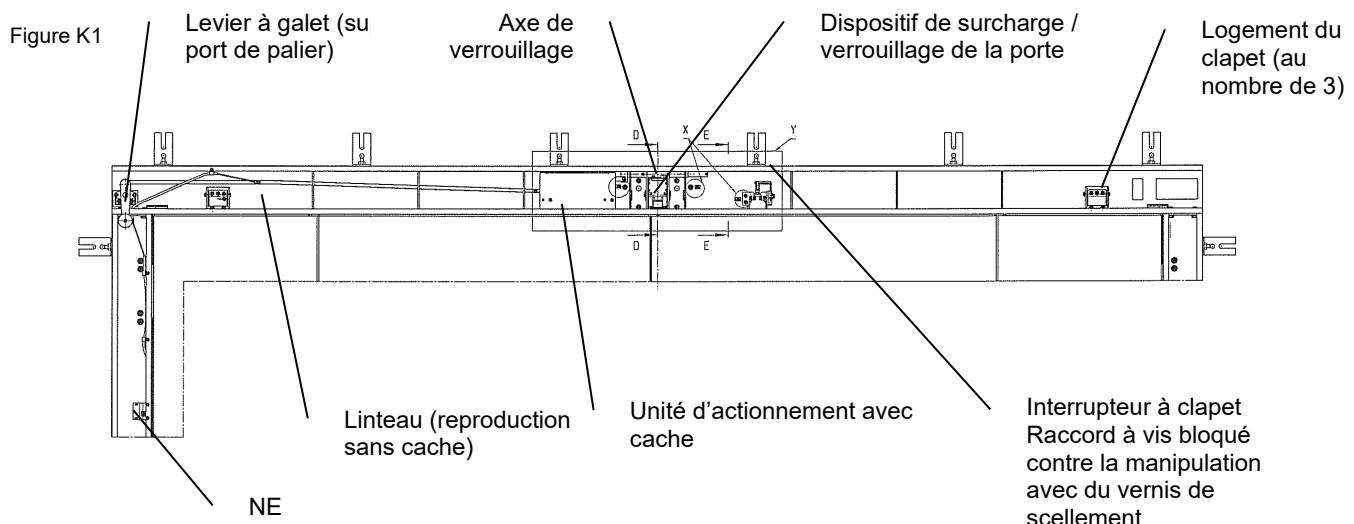
Fixation par
rails d'ancrage
(cornière 3D)

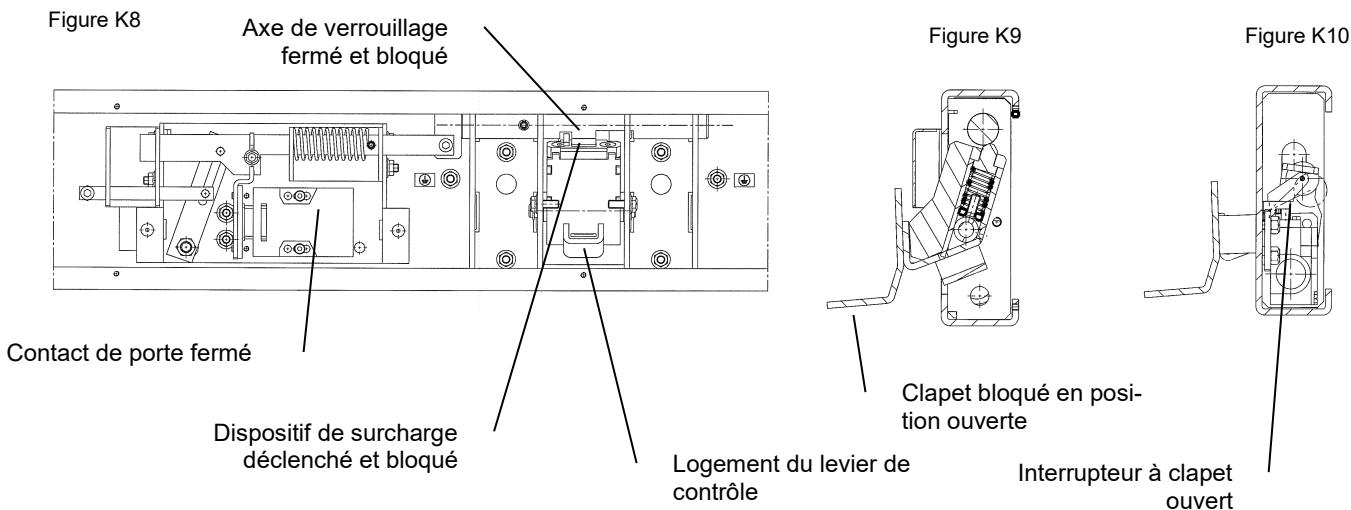


Les surfaces de contact pour le cadre de châssis doivent être verticales et horizontales. Il incombe au client de prévoir d'éventuelles corrections le cas échéant. Cette disposition s'applique en particulier à la porte à fermeture à clapet DT 38/X, qui impose une pose à surface plane du linteau.

12) Fermeture à clapet DT 38 (sécurité de pression de porte)

12.1) Fermeture à clapet (sans cache côté cage)





12.2) Déroulement fonctionnel de la fermeture à clapet

Déroulement fonctionnel pour « ouvrir »

La came magnétique sur la cabine actionne le levier à galet sur le support de palier (Figure K1). Le support de palier transmet le mouvement au dispositif d'actionnement qui actionne ensuite l'axe de verrouillage en position ouverte (Figure K5). Au cours de l'enchaînement des mouvements, le contact de porte dans le dispositif d'actionnement est simultanément interrompu (Figure K5). L'ouverture de la porte est alors possible en poussant les vantaux. Le clapet bascule vers le haut et l'interrupteur à clapet est interrompu de ce fait (Figure K7). Le clapet reste déverrouillé tant que les vantaux sont ouverts et que la came magnétique sur la cabine est actionnée.

Déroulement fonctionnel pour « fermer »

Le clapet s'abaisse lors de la fermeture du vantail (Figure K3) et ceci a pour effet d'actionner l'interrupteur à clapet (Figure K4). (L'interrupteur à clapet se ferme) La came magnétique retombe et le ressort de pression (Figure K2) pousse l'axe de verrouillage en position de fermeture (Figure K2). La porte est alors fermée et verrouillée.

Déroulement fonctionnel du « dispositif de surcharge »

(Contre l'endommagement de la porte et du dispositif de verrouillage) Un dispositif de surcharge est installé dans la porte à fermeture à clapet DT 38. Ce dispositif protège la porte contre la destruction en cas d'ouverture forcée (Figure de K8 à K10). Le blocage mécanique du loquet est maintenu par la force du ressort réglée en usine. En cas d'ouverture violente de la porte, par exemple si un chariot élévateur à fourche se déplace dans la cabine et heurte la porte verrouillée, la force de ressort du loquet est surmontée par la transmission de force du vantail via le clapet. La porte s'ouvre.

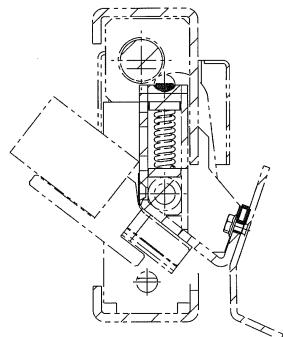
	<p>Attention : En cas d'ouverture forcée des vantaux, ceux-ci s'ouvrent de manière inattendue ! Tenir compte du rayon de pivotement des vantaux ! Cet état ne correspond pas à une utilisation normale de la porte.</p>
	<p>Attention : La porte est bloquée en position ouverte. Le fonctionnement de l'ascenseur n'est plus possible lors d'une ouverture forcée du verrouillage (clapet) et du déblocage de l'interrupteur de contact s'y rapportant. Cet état ne correspond pas à une utilisation normale de la porte.</p> <p>La réinitialisation du clapet et par conséquent de l'interrupteur de contact à l'état de fonctionnement ne peut être effectué qu'avec le levier de contrôle comme indiqué au chapitre 12.3) Déroulement fonctionnel du levier de contrôle. Confier les réparations uniquement à des personnes qualifiées et autorisées. Vérifier l'absence d'endommagement de la porte à fermeture à clapet et remplacer d'éventuelles pièces défectueuses par des pièces d'origine. Il est interdit de modifier le dispositif de surcharge et l'axe de verrouillage.</p> <p>Le contrôle de la fermeture à clapet forme partie du certificat d'agrément UE-DL 755/x (x = indices de modification) et doit être effectué en conséquence.</p>
	<p>Attention : Une ouverture forcée dans des zones antidéflagrantes peut provoquer une explosion.</p>

12.3) Déroulement fonctionnel du levier de contrôle

Figure P1

Contrôle et déclenchement du fusible de surcharge

1. Démonter la plaque de recouvrement du milieu côté cage
2. S'assurer que la porte est fermée
3. S'assurer que l'axe de verrouillage est en position de fermeture (levier à galet non sollicité) → Position de base de la sécurité de pression de porte (Figure K2)
4. Introduire le levier de contrôle sur la sécurité de pression de porte jusqu'en butée (Figure P1, Figure K8)
5. Tirer le levier de contrôle vers le bas sur le peson à ressort (Figure P2) et lire la valeur (force de déclenchement de 23 à 45 kg)
6. Amener tous les vantaux de la porte en position de fermeture, les maintenir fermés si nécessaire
7. Appuyer sur le levier de contrôle dans le sens opposé pour ramener la sécurité de pression de la porte à sa position de base (Figure P1, Figure K2)
8. Retirer le levier de contrôle, monter le/les plaque/s de recouvrement

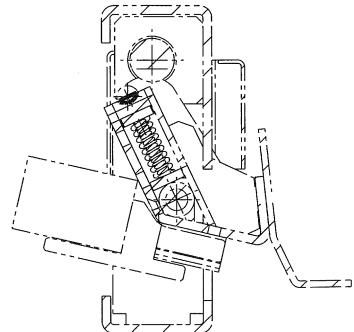


**Réinitialisation de la sécurité de pression de porte après
une surcharge (> à 3600 N)**

Figure P2

1. Démonter la plaque de recouvrement du milieu côté cage
2. Introduire le levier de contrôle sur la sécurité de pression de porte jusqu'en butée (Figure P2)
3. Amener tous les vantaux de la porte en position de fermeture, les maintenir fermés si nécessaire
4. Pousser le levier de contrôle vers le haut pour ramener la sécurité de pression de la porte à sa position de base (Figure P1, Figure K2)
5. Vérifier la sécurité de pression de porte comme décrit au point ci-dessus :

Contrôle et déclenchement du fusible de surcharge



Attention :

Vérifier l'état de la porte, du dispositif de verrouillage, de l'interrupteur à clapet et de leurs pièces rapportées ainsi que l'absence d'endommagement, l'ajustement correcte des raccords à vis et l'intégrité du vernis de scellement sur les raccords à vis et remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'origine.

Le levier de contrôle peut glisser hors du guidage pendant le contrôle.

Le contrôle de la fermeture à clapet forme partie du certificat d'agrément UE-DL 755/x (x = indices de modification) et doit être effectué en conséquence.

13) Raccordements électriques



Remarque :

Le raccordement électrique, l'utilisation et la maintenance ne doivent être effectués que par des personnes spécialisées conformément aux dispositions de la VDE et des directives de prévention des accidents.



Attention, danger mortel :

Certaines pièces à l'intérieur des éléments électriques sont sous tension et dangereuses de ce fait.



Points à respecter en particulier :

- Transport et stockage adéquats
- Mise en place et refroidissement des appareils conformes aux instructions de montage s'y rapportant
- Appareils de commande / entraînements protégés contre toute sollicitation inadmissible
- Éléments de construction non déformés ou distances d'isolant non modifiées

MEILLER Aufzugtüren GmbH • Ambossstrasse 4 • D-80997 Munich

Téléphone 00 49 (0) 89 / 14 87 - 0 • Télifax 00 49 (0) 89 / 14 87 - 15 66 • www.meiller-aufzugtueren.de



**Instructions de
montage et de maintenance**
pour portes battantes pour cage
d'ascenseur DT3X

M FR 8200 3006 219 n

01/04/2010 / WIL

Modification : 89846
30.11.2022 / WIL

Page 23 sur 29

- Installation électrique (sections de câble, protection par fusible, raccordement à la terre, etc.) selon les prescriptions en vigueur de la VDE
- Mise en service dans le strict respect de la directive de compatibilité électromagnétique
- Coupure de l'interrupteur principal du système en cas de travaux sur les composants électriques
- Respect des schémas de connexions et/ou caractéristiques techniques figurant dans les instructions de montage des composants électriques
- Mise en service des appareils en s'assurant que les câbles de raccordement sont correctement branchés
- Réalisation des raccords vissés à prévoir sur site



14) Tableau de maintenance pour DT3X

Intervalle	Vérifier	Remède / maintenance
Trimestriellement	Contrôle visuel de l'état général de la porte quant à l'absence d'encrassements et d'endommagements	<ul style="list-style-type: none">- éliminer les salissures sur la porte (crasse, etc.)- remédier immédiatement aux endommagements de la porte et remplacer les pièces défectueuses
Trimestriellement	Contrôle fonctionnel de la fermeture de la porte et/ou de la fermeture du clapet MKV	<ul style="list-style-type: none">- nettoyer le pêne dormant et le réajuster si nécessaire- nettoyer le dispositif d'actionnement MKV, puis graisser les points de glissement avec du fluide HS- nettoyer la surface d'appui du clapet, puis graisser les surfaces de glissement avec du WGF 130- Une ouverture par inadvertance de la porte à fermeture à clapet due à une surcharge exige d'effectuer un contrôle selon chapitre 12.3)
Trimestriellement	Vérifier l'absence de traces d'usure et d'endommagement du contact de porte / du pont de contact, positionner correctement si	<ul style="list-style-type: none">- remplacer un interrupteur de porte / un pont de contact défectueux contre des pièces d'origine
Quotidiennement / trimestriellement / semestriellement	Contrôler l'absence d'endommagement des charnières, la souplesse du mouvement de porte et l'ajustement correct des paliers et de la vis de blocage (tige filetée)	<ul style="list-style-type: none">- remplacer les éléments endommagés ou usagés (axes de charnière, paliers lisses, tiges filetées,
Trimestriellement / semestriellement	Vérifier l'interstice de la porte -interstices verticaux \leq 7 mm -interstices horizontaux \leq 5 mm	<ul style="list-style-type: none">- reglage des interstices :<ul style="list-style-type: none">- par un réglage en hauteur de la charnière- par le réalignement du cadre de châssis si nécessaire
Trimestriellement / semestriellement	raccords vissés : <ul style="list-style-type: none">- pièces rapportées (poignée de la porte, poignée coquille, etc.)- sur la charnière- sur la fermeture de la porte, les contacts de porte ; le déverrouillage de secours ; dispositif	<ul style="list-style-type: none">- remplacer les éléments vissés usagés ou endommagés par des pièces d'origine- tenir compte des couples de serrage- replacer le vernis de scellement exigé sur les vis concernées



**Instructions de
montage et de maintenance**
pour portes battantes pour cage
d'ascenseur DT3X

M FR 8200 3006 219 n

01/04/2010 / WIL

Modification : 89846
30.11.2022 / WIL

Page 25 sur 29

Remarque :

Le tableau de maintenance ci-dessus est valable pour toutes les portes battantes DT3X.



D'autres composants (en option) ; les versions Ex ou montages spéciaux par le client sont soumis à des contrôles séparés qui ne sont pas mentionnés ou traités dans le tableau.

Certains intervalles peuvent être réduits à un intervalle quotidien en cas d'encrassement majeur exigeant un nettoyage quotidien de la porte.

En cas de conditions ambiantes / d'influences environnementales extrêmes, ou de manipulation de la porte, le client est tenu d'adapter les intervalles s'y rapportant.

15) Recherche de l'origine des pannes / remèdes

Erreur	Causes probables / remède
Porte trop grande / trop petite	<ul style="list-style-type: none"> - vérifier les cotes de la porte - examiner les cotes de la situation d'installation (installation dans la cage, dans une niche ou en saillie)
Interstices trop grands / trop petits	<ul style="list-style-type: none"> - porte n'est pas installée / mise en place correctement, voir chapitre 10) Montage de la porte palière DT3X, en particulier le point 6.
L'axe de verrouillage ne s'insère pas ou n'est pas suffisamment déverrouillé (verrouillage Kronenberg)	<ul style="list-style-type: none"> - retirer la bague de réglage du pêne dormant - enlever les restes de mortier (saletés, etc.) du pêne dormant - pêne dormant intact d'un point de vue technique (goujon du milieu !) - rajuster la position du verrouillage
Déplacement impossible du clapet ou du dispositif de maintien de pression (uniquement pour la porte à fermeture à clapet DT 38/X)	<ul style="list-style-type: none"> - enlever les restes de mortier (saletés, etc.) entre le clapet et le linteau - vérifier la souplesse de fonctionnement du clapet (dispositif de maintien de pression) (voir chapitre 12) Fermeture à clapet DT 38)
Actionnement insuffisant du levier à galet (support de palier)	<ul style="list-style-type: none"> - déplacer le levier à galet afin de le repositionner - course ou force de levage insuffisante de la came de verrouillage, remplacer par une version plus puissante - vérifier la souplesse de la tringlerie de liaison
Contact de porte ne fonctionne pas	<ul style="list-style-type: none"> - positionner le pont de contact correctement par rapport au contact de la porte - profondeur d'insertion du pont de contact trop courte ou trop profonde, remplacer par un pont de contact adéquat si nécessaire - position du contact de porte, rajuster si nécessaire - pression du vent trop forte dans le système, la porte s'ouvre trop facilement, remède : dispositif de verrouillage
Porte ne se ferme pas automatiquement	<ul style="list-style-type: none"> - dispositif d'autoverrouillage existant (ferme-porte pour tube ATS, entraînement électrique, etc.) - DICTATOR ne ferme que les derniers 20 mm de la porte (sans autoverrouillage !) - vérifier la souplesse de fonctionnement de la porte (huiler les charnières) - pression du vent trop forte dans le système, la porte

Remarque :

Le tableau ci-dessus est valable pour toutes les portes battantes DT3X.



D'autres composants (entraînement électrique, montages spéciaux par le client, etc.) font l'objet d'une recherche de l'origine des pannes séparée, qui n'est pas mentionnée dans le tableau.



16) Normes et spécifications

16.1) Normes harmonisées

- EN 81-20** Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs.
Ascenseurs pour le transport de personnes et de marchandises
- EN 81-50** Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs / essais.
Règles de construction, calculs et essais des composants d'ascenseurs.
- DIN 18090** Cage d'ascenseur – Portes battantes et pliantes pour cages d'ascenseur avec parois de la classe de résistance au feu F 90
- DIN EN 81-58** Règles de sécurité pour la construction et l'installation de portes d'ascenseurs,
Partie 58 : Contrôle de la résistance au feu des portes palières
- DIN 4102-1** Comportement au feu de matériaux et d'éléments de construction, Partie 1 : matériaux de construction ; terminologie, exigences et essais

16.2) Normes nationales (spécifications)

- VBG 4** Directives de prévention des accidents pour les « Installations électriques et outillages industriels »

16.3) Certificats d'agrément européen

- UE-DL 013 Verrouillage Kronenberg, DLF 1 / DLF 2
UE-DL 808 Verrouillage Kronenberg, DLF 1 EM / DLF 1 MO
UE-DL 415 Verrouillage Kronenberg, DLF 1 Ex

- UE-DL 755 Porte battante pour cage d'ascenseur DT 38 avec fermeture à clapet MKV

16.4) Déclarations du fabricant

H DE 8200 3015 118 Plastique (sans amiante)



17) Autres informations techniques / instructions de montage

Remarque :

Nous nous réservons la possibilité de soumettre les présentes instructions de montage et de maintenance à des modifications techniques !

Les documents actuels sont à votre disposition sur notre page d'accueil :

www.Meiller-Aufzugtueren.de

dans la rubrique : FindQuickly pour téléchargement.

N° du document	Description
T DE 8200 3006 220	Fiches techniques de la porte battante pour cage d'ascenseur DT 37/1
T DE 8200 3006 221	Fiches techniques de la porte battante pour cage d'ascenseur DT 37/1 Bellevue
T DE 8200 3006 222	Fiches techniques porte battante pour cage d'ascenseur DT 37/2
T DE 8200 3006 318	Fiches techniques de la porte battante pour cage d'ascenseur DT 39/1
T DE 8200 3006 223	Fiches techniques porte battante pour cage d'ascenseur DT 39/2
T DE 8200 3006 224	Fiches techniques de la porte battante pour cage d'ascenseur DT 38/2
T DE 8200 3006 225	Fiches techniques de la porte battante pour cage d'ascenseur DT 38/3
T DE 8200 3006 226	Plusieurs vantaux fixes ou plusieurs vantaux mobiles Fiches techniques de la porte battante pour cage d'ascenseur DT 38/4
T DE 8200 3006 302	Fiches techniques de la porte battante pour cage d'ascenseur DT 39/3
T DE 8200 3006 303	Plusieurs vantaux fixes ou plusieurs vantaux mobiles Fiches techniques de la porte battante pour cage d'ascenseur DT 39/4
T DE 8200 3003 189	Information technique du hublot (fenêtre), DT 37/38/39
T DE 8200 3003 191	Information technique des variantes de poignée pour portes battantes pour cage d'ascenseur DT 37/38/39
M DE 8200 3002 267	Fiche cotée pour le hublot (fenêtre) DT 37/1 Bellevue
M DE 8200 3002 241	Fiche cotée DT 37/1 et DT 37/1 Bellevue, disposition du levier à galet dans le verrouillage ; disposition du levier à galet dans le châssis de fermeture normal / surbaissé
M DE 8200 3002 242	Fiche cotée DT 37/1 et DT 37/1 Bellevue ; disposition du levier à galet avec support de palier ; disposition du levier à galet dans le châssis de fermeture normal / surbaissé
T DE 8200 3003 192	Information technique de définition de la serrure pour DT 37/1 et DT 37/1 Bellevue
T DE 8200 3003 188	Information technique DT 37/2 avec TB < à 1200 mm ou TBR/L < à 600 mm
T DE 8200 3003 195	Information technique du ferme-porte pour tube ATS 400, classe 400, 800 pour DT 37/1, DT 37/1 Bellevue, DT 37/2



**Instructions de
montage et de maintenance**
pour portes battantes pour cage
d'ascenseur DT3X

M FR 8200 3006 219 n

01/04/2010 / WIL

Modification : 89846
30.11.2022 / WIL

Page 29 sur 29

N° du document	Description
T DE 8200 3003 196	Information technique du ferme-porte pour tube ATS 500ko (695), 500Ko, 600Ko pour DT 39/1, DT 39/2
M DE 8200 3002 256	Fiche cotée de la disposition du levier à galet dans le linteau ; DT 37/2, DT 37/1 et DT 37/1 Bellevue
M DE 8200 3002 257	Fiche cotée de la disposition du levier à galet dans le châssis à pentures DT 37/2, DT 37/1 et DT 37/1 Bellevue
M DE 8200 3002 258	Fiche cotée de la disposition du levier à galet à côté du linteau DT 37/2, DT 37/1 et DT 37/1 Bellevue
M DE 8200 3002 238	Fiche cotée détail DK, DT 37/1 et DT 37/1 Bellevue et DT 37/2
M DE 8200 3002 240	Fiche cotée détail DK, DT 39/2/3/4 et DT 38/2/3/4
M DE 8200 3002 237	Fiche cotée de la disposition du levier à galet dans le linteau normal DT 39/2/3/4 et DT 38/2/3/4
M DE 8200 3002 269	Fiche cotée de la disposition du levier à galet à côté du linteau DT 39/2/3/4 et DT 38/2/3/4
M DE 8200 3002 270	Fiche cotée de la disposition du levier à galet dans le châssis sur baissé DT 39/2/3/4 et DT 38/2/3/4
T DE 8200 3003 193	Information technique de définition de la serrure pour DT 37/2 et DT 38/2/3/4 et DT 39/2/3/4
T DE 8200 3003 190	Information technique des cornières de fixation pour portes battantes pour cage d'ascenseur
T DE 8200 3003 381	Information technique de l'opérateur de porte électrique Tor max 1102 ; 1201 ou 1301s pour DT 37/1, DT 37/1 Bellevue, DT 39/1, DT 37/2 et DT 39/2